

## MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



#### Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 22 juillet 2010 fixant la date des élections des représentants du personnel à la commission administrative paritaire à l'égard des corps des dessinateurs

NOR: DEVK1019954A

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret nº 82-451 du 28 mai 1981 modifié relatif aux commissions administratives paritaires; Vu l'arrêté du 22 juillet 2010 portant création et modification de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard du corps des dessinateurs au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer,

Arrête:

## Article 1er

La date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des dessinateurs est fixée le 19 octobre 2010.

#### Article 2

Dans l'hypothèse où un nouveau scrutin devrait intervenir, sa date est fixée le 21 décembre 2010.

# Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Fait à Paris, le 22 juillet 2010.

> Pour le ministre d'État et par délégation : La directrice des ressources humaines, H. EYSSARTIER